

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 AVRIL 2015

o **PERSONNES PRESENTES :**

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Marie Laure DESBIOLLES, Lionel LERDUNG, Lionel VERNAY, Laura VIRET, Pascale VULIN

Laura DONARD pour la présentation du budget.

o **PERSONNES ABSENTES EXCUSEES :**

Jean-Michel JACQUES, Martine DUSONCHET (procuration)

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

o **ORDRE DU JOUR :**

-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

-APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

-AFFECTATION DES RESULTATS 2014

-VOTE DU BUDGET 2015

-VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

AFFAIRES DIVERSES

-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

La présentation des chiffres du Compte Administratif est la suivante:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2013		119 990.58	279 263.84		279 263.84	119 990.58
Opérations de l'exercice 2014	218 057.05	378 745.54	171 472.83	464 778.57	389 529.88	843 524.11
Totaux cumulés	218 057.05	498 736.12	450 736.67	464 778.57	668 793.72	963 514.69
Résultats reportés		280 679.07		14 041.90		294 720.97
Résultats définitifs		280 679.07		14 041.90		294 720.97

VOTE 10 VOIX POUR

-APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

VOTE 10 VOIX POUR

-AFFECTATION DES RESULTATS 2014

L'équipe municipale décide d'affecter les résultats ainsi:

au compte 001 : « solde d'exécution reporté (excédent investissement)» 14 041.90 €

au compte 002 : « résultat de fonctionnement reporté » 280 679.07€

VOTE 10 VOIX POUR

-VOTE DU BUDGET 2015

Laura Donnard détaille l'ensemble des postes du budget conformément à une première lecture faite à la précédente réunion de conseil. Pour le projet de bâtiment chez Fauraz, le Maire propose le recours à l'emprunt (200000€) afin de préserver les réserves de la commune pour d'autres projets.

	Dépenses	Recettes
- Fonctionnement :	605 359,00	605 359,00
- Investissement :	514 823,14	514 823,14

VOTE 10 VOIX POUR

-VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Taxe d'habitation : 5,79 %

Taxe foncière : 3,72 %

Taxe foncière sur le non bâti: 23,09%

CFE: 8,42%

Le Maire propose que l'ensemble de ces taux restent identiques à l'année précédente.

VOTE 10 VOIX POUR

AFFAIRES DIVERSES

-AGENDA: Le 2 mai prochain, les volontaires de la commune sont invités à participer à la journée environnement. Un chemin sera nettoyé au lieu-dit chez Floret et les travaux se poursuivront autour du chalet le Mont. Le 9 mai, la CCPC organise sa journée de l'environnement. Le 5 mai, à 19h, les élus sont conviés à assister à la réunion de bureau de la CCPC qui se tiendra au Sappey. Cette réunion sera suivie d'un repas. Enfin, le 6 mai aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal.

-CONTAINERS: Pierre GAL a proposé qu'un nouveau modèle de container enterré soit installé vers l'entrée du cimetière. Le modèle préconisé serait identique à ceux installés au centre de Cruseilles: la partie extérieure est beaucoup plus réduite que les modèles déjà installés sur notre commune.

-CROISEMENT CHEMIN DE LA VIE/ ROUTE DU SALEVE: Un contrôle avait été demandé par le Maire aux services du département pour s'assurer que la voie n'empiète pas sur le domaine privé. Pour l'instant, les limites sont respectées mais la route s'étend progressivement sur la propriété qui jouxte le croisement. Il en résulte un manque de visibilité pour les voitures qui se croisent à cet endroit. Le Maire propose que la commission voirie se rende sur les lieux pour décider de la pose de bordures ciment qui marqueront plus précisément les limites de la route.

-ENVELOPPE URBAINE:M.SARTORI, urbaniste, a rencontré les élus de chacune des 13 communes de la CCPC. Il a étudié l'évolution possible des enveloppes urbaines en prévision du PLUI. Ses propositions serviront dans un premier temps à obtenir les validations des services de l'Etat. Ensuite, d'autres démarches seront engagées pour la mise au point du PLUI. Les zones actuelles d'urbanisation ne sont pas agrandies et il est prévu que les zones "dents creuses" ne soient pas toutes conservées.

EMPLOYES: Mickaël, employé en contrat d'avenir sur nos 2 communes a décidé de démissionner. Il quittera son poste fin avril et un recrutement sera organisé pour le remplacer. Pour le remplacement de Stéphane PALAYER, 6 candidatures ont été reçues et 3 personnes seront vues en entretien.

EMPRUNT: Jean-Pierre BAILLARD a contacté plusieurs établissements bancaires afin de connaître les conditions requises pour une demande d'emprunt. Peu d'établissements sont prêts aujourd'hui à financer des collectivités. Les taux très bas sont en revanche une opportunité. Notre commune a tout intérêt à privilégier ce mode de financement pour son projet de bâtiment. Ultérieurement, s'il faut se porter acquéreur d'un terrain ou d'un bâtiment, les réserves de la commune permettront de faire des choix sans être pénalisés par des taux qui seront peut-être remontés.

-BATIMENT CHEZ FAURAZ: le permis de construire est en cours; l'accès a été modifié pour des questions de sécurité par rapport à la route départementale. Les appels d'offres pourront être engagés en mai avec ouverture des plis en juin. Le bureau de contrôle est celui que la CCPC a sélectionné pour ses projets.

-CONSEIL D'ECOLE: Marie-Laure DESBIOLLES explique que les effectifs prévus pour la prochaine rentrée sont passés de 2 x 23 à 2 x 26 élèves. Une inspection de l'académie aura lieu prochainement aussi bien pour les locaux que pour la pédagogie. Enfin, le voyage de fin d'année sera dans les Bauges. Nos deux communes apportent une subvention de 750 € chacune, le conseil général doublant cette dotation.

Pour la surveillance des TAP, Nadège COUTTY, en congés maternité, est remplacée par Rémi. Au Sappey, Adeline travaille maintenant avec Corinne DURET, recrutée récemment. Elles surveillent 22 à 24 enfants contre 22 à Vovray.